

**LES
FORMATIONS
2020**

**CRÉER LES DERNIERS DOSSIERS DE FORMATION 2020 DANS GESPLAN
DEMANDER À VOTRE CONSEILLÈRE EN GESTION DE FONDS :**

- ◆ **D'ENGAGER LES FORMATIONS RÉALISÉES EN 2020**
- ◆ **DE SOLDER LES FORMATIONS PAYÉES SUR LESQUELLES UN ENGAGEMENT FINANCIER RESTE**

Envoyer par mail les demandes de remboursement à :

centre.gestion@anf.fr

Pas d'avance de frais de déplacement au mois de décembre

**LES
FORMATIONS
PLURI-
ANNUELLES**

COMMUNIQUER À VOTRE CONSEILLÈRE EN GESTION DE FONDS, LES CHARGES (DÉPLACEMENT, PÉDAGOGIE, TRAITEMENT) QUI DOIVENT ÊTRE ENGAGÉES SUR CHAQUE EXERCICE DE RÉALISATION

FRAIS PÉDAGOGIQUES : en fonction des éléments indiqués sur la convention de formation signée avec l'organisme de formation

FRAIS DE TRAITEMENT : en fonction des heures de formation prévues sur la convention de formation

FRAIS DE DÉPLACEMENT : à estimer en fonction du nombre de jours de formation prévus par année de réalisation

**DENM
(Dépense
Engagée Non
Mandatée)**

CONCERNE LES ACTIONS DE FORMATION 2020 POUR LESQUELLES LES FACTURES D'ENSEIGNEMENT NE SERONT PAS PAYÉES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Vérifier que l'engagement financier 2020 correspond à la convention de formation signée avec l'organisme de formation

Renvoyer par mail à votre conseillère en gestion de fonds l'état des DENM 2020 validé par votre établissement et Les émargements correspondant à chacune des actions de formation 2020 sur lesquelles il reste une charge à payer

L'ÉQUIPE DU PÔLE GESTION VOUS ACCOMPAGNE

Laurence BABIN - Yolande GARCIA - Carole MARCHAIS - Stéphanie MENANTEAU - Fabienne OVEJERO-MARCHAND -
Aurélié RENARD - Christelle WASERMAN

Adresse mail : centre.gestion@anf.fr